

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Mardi 26 novembre 2019 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

Michel Rochet, Philippe Brochet, Virginie Pate, Etienne Rougeaux, Henri Ogier, Henri Alixant, Alain Bigueur, Christine Guyot, Jean Charles Koehren.

Excusés

Bernard Fraizier, Jean Théry

Absents

Pour avis technique

Rémi Gauthier

Objet de la réunion

Divers

1. Conseil communautaire de décembre

Le bureau prend connaissance de la liste des rapports qui seront soumis au conseil communautaire.

La DGFIP interviendra en début de séance.

Percée du vin jaune

Une réunion a été organisée avec les viticulteurs professionnels. Ils se sont mis d'accord pour accompagner l'organisation en 2021 sur Cramans. Une dotation de 20 000€ est sollicitée pour l'organisation.

Vente base de loisirs

Il faut vérifier la date de délibération du fait du nouveau règlement d'attribution de la région qui baisse le plafond éligible à 20 000€. La base sera vendue 40 000€, avec un droit ouvert d'aide à l'immobilier de 6 000€. La région devrait pouvoir abonder ce montant.

Expérimentation Paiements pour Services environnementaux sur les aires d'alimentation des puits de captage prioritaire

Seuls les périmètres prioritaires selon l'agence de l'eau seraient éligibles. Cela risque de créer des disparités, car seuls 2 puits de captage sur 8 sont éligibles sur le Val d'Amour, et seuls les agriculteurs présents sur ces sites seraient indemnisés. Le jour à l'Agence de l'Eau se désengagera, cela créera un problème d'arrêter l'indemnisation (qui pourrait alors être à la charge de la collectivité). Enfin, les contrôles à opérer seraient difficilement voire peu gérables.

2. Budget 2020

Il est proposé de réduire le nombre de fiches budgétaires.

En présentation, il est nécessaire de rester sur une synthèse de présentation lors de la présentation en conseil communautaire. Le détail des budgets sera donné dans les fiches papiers.

3. RDV Inspecteur d'Académie

Le rdv est prévu le 10 décembre prochain.

Il est proposé de parler des sujets suivants :

- schéma d'organisation scolaire et point d'avancement à ce jour
- Demander l'accompagnement de l'IA sur les 2 groupes à venir.
- Scission du RPI Santans Chissey
- Confirmation du maintien des postes liés à la convention de ruralité
- Solliciter les explications sur le fonctionnement de la classe ULIS.
- Ecole numérique nécessite la formation des enseignants dès le printemps 2020.
- Accueil des 2 ans
- Question du maintien de l'enseignante de Santans sur le futur RPI La Vieille Loye Montbarrey.

4. Visite du Sous-Préfet

Le bureau prend connaissance du projet relatif à la visite du sous-préfet.

Une liste des sujets à aborder avec lui est à définir. Quelques points sont d'ores et déjà identifiés, mais il est nécessaire que chaque vice-président aborde les questions.

- Financements de l'Etat via la DETR avec les risques de plafonnements :
 - o station d'épuration
- Accueil tourisme en forêt de Chaux
- Sécurité publique :
 - o Percée du vin jaune
 - o Evénements festifs avec mobilisation forces de l'ordre
 - o Campings et journées d'intégration.
- Services publics :
 - o Trésor public
 - o Présence postale
 - o Cartes d'identité : demander le service au sein de la maison France Services.

5. Tarification extrascolaire

Il est proposé au bureau de définir un tarif unique sur les sorties proposées aux vacances de Noël :

Sortie cinéma à Dole le V.24/12/19 : 5€ l'entrée

Sortie patinoire aux Salines d'Arc et Senans le V.3/01/20 : gratuit pour les enfants de moins de 6 ans et 4,50€ pour les enfants de 6 ans et plus.

Par délibération N°159/2018 DU 20/12/2018, le conseil communautaire validait les tarifs ALSH 2019 et autorisait le Bureau à fixer le montant du coût supplémentaire (en plus du tarif journée pour les vacances et journée ou ½ journée pour les mercredis).

La délibération précise que le coût supplémentaire doit être égale à :

- 50% du coût de l'activité pour les enfants qui viennent au moins 2 jours sur la semaine ALSH

Ou

- 100% du coût de l'activité pour les enfants inscrits uniquement à cette journée sur l'ensemble de la semaine. Or, durant les vacances de Noël, l'ALSH ouvre ses portes 2 jours la 1ère semaine (le 23 et 24 décembre 2019) et 2 jours la 2ème semaine (le 2 et 3 janvier 2020).

Les effectifs sur cette période ne sont jamais très élevés et considérant que les effectifs sur les vacances chutent considérablement, ces sorties ont été programmées dans l'espoir d'augmenter les inscriptions au moins sur ces 2 sorties. Le bureau à l'unanimité autorise une tarification exceptionnelle à hauteur de 50% du coût de l'activité pour tous les enfants, même ceux qui ne viennent que pour le jour de la sortie.

6. Attribution de marchés assainissement et eau potable

Vu la délibération n°177/2019 du 12 novembre 2019 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau l'attribution de plusieurs marchés publics de travaux dont la suppression des eaux claires parasites sur les communes de Chissey sur Loue, Cramans, Mouchard et La Loye.

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre réunie le 25 novembre 2019.

Vu l'avis du conseil d'exploitation réuni le 25 novembre 2019.

Le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Retient l'entreprise ETCTP pour effectuer les travaux de mise en séparatif rue de la chaînée et grande rue à Chissey sur Loue, antenne paire rue du bois à Cramans, renouvellement d'un collecteur rue de la plaine à La Loye et élimination des eaux claires parasites permanentes rue de la République et rue de la gare à Mouchard pour un montant de 239 816.50€HT.
- Autorise de Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et à sa bonne exécution.

7. Divers

Plateforme d'échanges multimodale

Le bureau est favorable à une délibération en décembre pour solliciter les financements auprès des partenaires financiers.

Aide à l'immobilier

Le château de Germigney a un projet immobilier de 2,2 millions d'euros. L'attribution de 6 000€ de la part de la CCVA fait lever sur 450 000€ de la région.

Le bureau valide l'attribution d'une aide à hauteur de 6 000€, conformément au règlement d'intervention ;

Statuts

Il est nécessaire de modifier les statuts pour y intégrer la nouvelle adresse. Un toilettage sera opéré dans le même temps.

Enfance

Le SDIS constate qu'il est compliqué de mobiliser des pompiers de garde en journée. Le SDIS propose de signer une convention avec la communauté de communes pour permettre l'accueil des enfants à la cantine en urgence le midi en cas de départ en urgence de parents de garde.

Pot des bénévoles

Il est proposé de faire le pot des bénévoles en même temps que les vœux.

Mutualisation

Le maire de Cramans demande si la CCVA peut acquérir du matériel pour le mettre à disposition des communes. Certains matériels (notamment sécateur électrique) ne peuvent être mis à disposition qu'avec un agent dédié et formé. A ce jour, nous n'avons pas la capacité de travailler ainsi.

Motion ADCF

Le bureau valide à l'unanimité la motion proposée par l'ADCF demandant une pause dans les évolutions.

DST

Le président du conseil départemental envisage de retirer le financement attribué initialement sur le RAM au sein du siège de la CCVA. Des négociations sont à conduire avec les conseillers départementaux afin de faire bouger le président du département sur ce point. A défaut, un courrier sera transmis aux conseillers départementaux ainsi qu'aux présidents d'EPCI.

La séance est levée à 20h30.

Le Président

Michel Rochet